

LES PROBLÈMES DE L'INFORMATION STATISTIQUE EN AFRIQUE VUS SOUS L'ANGLE DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE

par Ph. Berthet et J. Royer

I. DE L'UTILITÉ DES COMPTES NATIONAUX POUR LES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

1. La comptabilité nationale a acquis droit de cité en Afrique. Actuellement plus de 25 pays africains ont publié à un moment ou à un autre des comptes économiques se rapportant à une année donnée, et plus d'une dizaine publient des comptes annuels. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que les premiers exercices de comptabilité effectués en Afrique l'ont été par des spécialistes formés à cette discipline dans un contexte très différent de celui de l'Afrique. Les cadres de pensée utilisés dans les pays capitalistes développés ont été utilisés pratiquement sans modification pour résoudre des problèmes analogues en apparence mais qui se présentaient en fait dans des contextes tellement différents que l'on peut dire que leur nature était tout autre.

Il faut remarquer d'ailleurs que l'effort des Nations Unies pour l'établissement de normes internationales, effort justifié pour bien des raisons, a eu par contre-coup l'effet de renforcer les spécialistes chargés des travaux de comptabilité nationale en Afrique dans leur conviction que la voie choisie était la bonne pour ne pas dire la seule. L'effort de réflexion en matière de doctrine étant laissé aux spécialistes qui ont le temps de réfléchir, on en est arrivé à la situation paradoxale que la plupart de ceux qui travaillent en Afrique, et qui sont par conséquent au fait des réalités, n'ont pu être consultés faute de temps. Cet effort de réflexion s'est concrétisé sous forme de recommandations multiples, de questionnaires raffinés, de manuels subtils, mais qui hélas posent plus de problèmes au spécialiste africain qu'ils n'en résolvent. Car il convient de ne pas oublier que ce dernier n'en est pas encore dans la plupart des pays à essayer d'estimer l'intérêt de la dette des consommateurs ou de distinguer entre transferts courants ou transferts de capital, encore moins à essayer d'évaluer les transactions gouvernementales sur la base d'une comptabilité de patrimoine plutôt que d'une comptabilité de caisse. Le comptable national

travaillant en Afrique s'efforce pour le moment – et s'efforcera peut-être encore pendant de nombreuses années – de réduire les marges d'incertitude parfois énormes qui entachent les statistiques les plus essentielles. Favorisé quand il dispose de statistiques démographiques dignes de ce nom, il devra dans la plupart des cas se contenter d'un ordre de grandeur tellement approximatif de la production alimentaire commercialisée que la comparaison des estimations pour une série d'années ne reflétera que très mal les changements réels intervenus dans la consommation des zones les plus développées. La production de 'subsistance', qui représente un pourcentage extrêmement élevé de l'activité des zones rurales traditionnelles lui est encore plus mal connue et même les statistiques traditionnellement réputées bonnes lui réservent des surprises. Par exemple quelle part des échanges à travers les frontières représentent les statistiques des importations et exportations publiées par les pays de l'Afrique de l'Ouest? Il serait facile d'étendre cette liste d'exemples prouvant que dans la plupart des cas le comptable national travaillant en Afrique *doit d'abord songer à améliorer l'appareil statistique de base* avant de songer à se conformer à des recommandations, à des systèmes qui lui viennent de l'extérieur.

2. Est-ce à dire que ces normes, que ces systèmes ne répondent pas à un besoin certain, n'ont pas contribué à l'avancement de la comptabilité africaine? Certainement pas et pour plusieurs raisons.

– D'abord, il était nécessaire que l'effort entrepris dès la fin de la guerre puisse s'appuyer sur des normes existantes. Le but poursuivi devait être assez clairement défini, à défaut de connaître les moyens d'y parvenir.

– Par ailleurs, certaines données statistiques nécessaires à l'établissement de certaines séries ou de certains comptes pouvaient être obtenues sans de trop grandes difficultés. Le compte du secteur public, le compte extérieur, tout au moins sous une forme simplifiée, en constituent des exemples.

– Enfin, les exercices entrepris à cette époque, tout en se déroulant dans un cadre de pensée assez étranger aux réalités africaines, avaient pour eux le grand mérite de défricher un terrain absolument vierge, de mettre à jour des phénomènes jusque-là ignorés et de produire une masse de renseignements directement utilisables. Pour tout dire, le comptable national n'avait pas encore à cette époque atteint la zone des rendements

décroissants, et son effort était pleinement productif. En est-il de même aujourd'hui où certains pays qui ignorent encore combien de gens peuplent leur territoire, continuent à publier des séries annuelles, invitant le lecteur non averti à effectuer des rapprochements pouvant amener à des conclusions dangereuses ? Que penser de ce pays africain dont le dernier recensement vient 'd'augmenter' la population de plus d'un quart, et qui en conséquence s'est vu obligé d'interrompre la publication de comptes annuels jusque-là fort impressionnants ?

Il ne faudrait pas en conclure toutefois que la répétition de ces exercices doit être suspendue jusqu'à ce que l'appareil statistique ait atteint un degré de développement jugé satisfaisant. Après tout la comptabilité nationale n'est qu'une manière rationnelle et utile d'organiser, de grouper une masse de renseignements chiffrés qui pris individuellement n'offrent que peu d'intérêt. C'est donc la répétition de l'exercice qui permet de découvrir les insuffisances de l'information statistique de base et éventuellement d'y remédier. C'est l'utilisation d'un cadre comptable pré-imposé qui évitera au comptable de succomber à la tentation de ne s'attaquer qu'à ce qu'il connaît et de laisser de côté ce qu'il connaît peu ou pas du tout. C'est l'existence de normes reconnues qui lui permettra de définir avec précision ce qu'il conviendrait de connaître, de mesurer.

3. Faut-il donc admettre que tout est pour le mieux, que les usages actuels ne laissent que peu ou pas de place pour une amélioration quelconque ? Il faut bien comprendre qu'une telle question ne se rapporte pas à la valeur des chiffres tels qu'ils sont publiés. Ceux-ci sont, et resteront encore pendant des années, extrêmement imparfaits. Après tout, quel est le pays, même parmi les plus développés, qui oserait prétendre ne pas devoir recourir à des estimations, parfois assez grossières, pour compléter l'équilibre de tel ou tel compte ? La question posée ne s'adresse donc pas à l'objectif poursuivi, à savoir une comptabilité nationale aussi exacte et aussi détaillée que possible, elle se rapporte aux voies empruntées pour atteindre cet objectif : l'orientation actuelles des travaux de comptabilité nationale en Afrique, la manière de procéder sont-elles optimum, c'est-à-dire les plus efficaces ? Car c'est bien d'un critère d'efficacité dont il s'agit. D'un côté, un objectif assez clairement défini – bien que là aussi il y ait matière à réflexion – de l'autre, des ressources en personnel et en argent extrêmement limitées. La véritable manière

de traiter ce problème serait d'assimiler les travaux de comptabilité nationale à un investissement public d'infra-structure parmi bien d'autres, et de trouver des critères pour l'allocation optimum des revenus disponibles pour le financement de ces investissements. Ceci ne constitue bien entendu qu'une vue de l'esprit, et c'est pour le plus grand bien de ces pays que les travaux de comptabilité nationale seront poursuivis en Afrique. Mais sans traiter la question dans un cadre aussi général, il est dès à présent possible et souhaitable de poser des questions plus précises et de tenter d'y répondre.

Première question: Quel est le but poursuivi par l'élaboration des comptes nationaux pour les économies sous-développées en vue de développement? Quel est l'usage que font de ces comptes les gouvernements qui les parrainent, ou quels usages pourraient-ils en faire?

Deuxième question: Quelles sont les conclusions à tirer des réponses à la première question, concernant l'ordre dans lequel devraient progresser les travaux de comptabilité? En particulier, est-il possible de tirer de ces réponses des conclusions pratiques sur la coordination du développement de l'appareil statistique de base et celui de la comptabilité nationale? L'utilisation actuellement faite (ou qui devrait être faite) des comptes en Afrique permet-elle de déterminer les priorités à respecter parmi la masse de travaux que suggèrent sans discrimination les doctrines comptables héritées des pays développés?

Troisième question: Y aurait-il lieu de distinguer, parmi les résultats des travaux des comptables nationaux travaillant en Afrique, ceux qui devraient faire l'objet d'une diffusion systématique et immédiate de ceux qui devraient être considérés d'une nature très provisoire, à usage strictement interne, c'est-à-dire réservés aux seuls spécialistes?

Ces quelques notes ne peuvent prétendre répondre à ces questions d'une manière complète et définitive. Pour une part, elles souffrent d'avoir été rédigées par des fonctionnaires internationaux qui, malgré tous leurs efforts, demeurent encore trop loin des réalités quotidiennes affrontées par ceux qui portent la responsabilité directe des travaux de comptabilité menés en Afrique. Par ailleurs, il est évident que chacune de ces questions appelle plus d'une réponse, et vouloir faire justice à toutes les doctrines possibles nécessiterait de plus longs développements. Aussi les réponses esquissées ci-dessous n'ont-

elles pour objet que d'amorcer une discussion qui elle pourrait prétendre serrer la réalité de plus près.

Réponse à la première question

4. Par définition, la comptabilité nationale représente la description *ex-post* d'un certain nombre de phénomènes économiques exprimés en flux monétaire. Cette description systématique, dans un cadre comptable déterminé, fournit à l'économiste un fil d'Ariadne lui permettant de s'y retrouver dans ce qui autrement ressemblerait à une véritable 'jungle' statistique. Mais cette étude du passé ne ressort pas d'un besoin absolu et désintéressé de connaître. L'économiste qui se livre à cette étude espère bien en retirer des enseignements utiles pour l'édification du futur. Sous la forme la plus élémentaire, cette étude du passé se traduit par le calcul d'agrégats, dont les variations sur une période passée permettent à l'économiste, comme au navigateur, de 'faire le point'. Ce faisant, l'économiste se propose de tirer des leçons de ces 'indicateurs'; par exemple, il s'en sert pour éviter les écueils qui ont pu se trouver sur la route. Parfois, il cherche à éclairer encore davantage l'avenir et essaie – encore modestement – de 'projeter' le futur cheminement du navire, au moyen de modèles économiques.

C'est le passage de l'analyse *ex-post* à la prévision *ex-ante* qui se révèle particulièrement délicat dans le cas des économies sous-développées en voie de développement. Les changements de structure de l'appareil productif, la modification imprévisible du désir des consommateurs, les multiples chocs aléatoires auxquels sont soumises les économies sous-développées font qu'il apparaît très difficile de vouloir déduire des comportements passés des leçons pour l'avenir. Il n'en demeure pas moins que la planification des économies africaines est une tendance qui se généralise de plus en plus, et que l'élaboration de ces plans nécessite certaines prévisions, seraient-elles d'une nature tout à fait grossière. Il est donc permis de conclure que, quelles que soient les raisons qui militent en Afrique contre l'étude du passé pour en déduire l'avenir, les travaux de comptabilité nationale devraient être organisés premièrement en vue d'éclairer au maximum les décisions que doivent prendre par nécessité les gouvernements, que ce soit pour la formulation de plans à long terme ou la formulation de politiques économiques à plus court terme. L'étude *per se* des structures passées et des taux

de croissance observés représente, eu égard à la pauvreté des ressources dont disposent la plupart des pays africains, un luxe coûteux.

Réponse à la deuxième question

5. La réponse fournie à la première question, quoique très schématique, permet toutefois de tirer certaines conclusions immédiates pour la programmation des travaux de comptabilité nationale en Afrique.

Concernant la *fréquence* à observer pour les travaux de comptabilité, il conviendra de lier le rythme de publication des séries aux besoins minimum des utilisateurs, compte tenu du coût des améliorations à apporter à l'appareil statistique. La préparation d'un plan, par exemple, nécessite de faire le point des structures économiques. Ces structures seront décrites le plus souvent au moyen de comptes articulés reposant sur des estimations plus ou moins grossières. Les comptes étant alors préparés pour une année de base, il ne servirait à rien aux organismes planificateurs de disposer chaque année des mêmes estimations mises à jour, mais toujours aussi imparfaites. C'est ainsi par exemple qu'on évitera de mettre à jour chaque année une estimation globale de la consommation privée alimentaire tant que l'appareil statistique ne justifiera pas une telle estimation.

Par contre, une amélioration réelle des connaissances statistiques, par exemple au moyen d'un recensement agricole ou d'une enquête par échantillon sur les ménages, peut amener à réviser totalement certaines croyances jusque-là fermement établies. Il est permis de conclure que dans la plupart des pays africains et pour le moment, la publication d'un ensemble complet de comptes traditionnels ne devrait pas faire l'objet d'un exercice annuel, mais se limiter aux années de base retenues pour la préparation des plans, et dans l'intervalle aux années où une investigation statistique exceptionnelle (recensement, enquêtes par sondage) permettrait d'apporter à ces comptes une amélioration significative.¹

Par ailleurs les séries pour lesquelles de sérieuses estimations annuelles pourront être obtenues devront être publiées chaque année, par exemple la consommation alimentaire de produits

¹ En fait il apparaît souhaitable de coordonner les investigations statistiques de base (recensement) avec les périodes de préparation ou de mise à jour des plans de développement.

'publication des travaux' a été utilisée de préférence à 'réalisation des travaux', et ceci à dessein. S'il semble en effet dangereux de *publier* chaque année un ensemble articulé de comptes grossièrement estimés et qui pourraient conduire à des conclusions erronées de la part d'utilisateurs non avertis, il est possible par contre de soutenir le point de vue selon lequel l'estimation annuelle, même grossière, d'un ensemble de comptes articulés présente les avantages suivants: (1) le caractère complet de l'exercice permet de vérifier la vraisemblance de certaines estimations et (2) constitue une garantie que l'effort d'amélioration de l'appareil statistique ne négligera aucun des secteurs de l'information. La décision de procéder ou non à une estimation annuelle de tous les agrégats devrait être laissée au libre choix de chaque responsable des travaux de comptabilité. Il apparaît clairement cependant que d'une part les estimations les plus grossières, pour lesquelles aucune information nouvelle n'est disponible, devraient être effectuées extrêmement rapidement sans mobiliser aucune ressource importante et que, d'autre part, ces mêmes estimations ne devraient faire l'objet que d'une diffusion restreinte limitée aux seules personnes averties.

II. DES PRIORITÉS DANS LES TRAVAUX DE COMPTABILITÉ NATIONALE DANS LES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

9. L'une des conclusions auxquelles était arrivée la première partie de cette note était que le premier objectif de la comptabilité nationale dans un pays sous-développé devait être de fournir une base aussi solide que possible pour l'établissement des plans de développement à moyen ou long terme et l'adaptation permanente des politiques économiques aux objectifs poursuivis, compte tenu des fluctuations de la conjoncture. En particulier la nécessité était apparue clairement d'adapter la fréquence comme la structure des comptes à la fois aux besoins des utilisateurs et aux possibilités de l'appareil statistique. L'objet de cette deuxième partie est de reprendre ce dernier point plus en détail.

— On commencera par étudier le cas d'un pays ne disposant pas de comptes nationaux et qui se propose d'établir une première comptabilité pour dégrossir l'étude des structures de l'économie, étude devant servir de base à la préparation (quelquefois très schématique) d'un programme de développement. Ce cas est

importés. Il existe de même toute une série de comptes pour lesquels des informations solides peuvent être obtenues annuellement, et qui contribuent d'une manière certaine à aider les gouvernements à formuler et à contrôler leurs politiques économiques à court terme: comptes extérieurs, compte du secteur public, comptes par secteurs détaillés pour les entreprises industrielles les plus importantes, etc. . . . Ces comptes devront évidemment faire l'objet d'une publication annuelle.

6. Concernant *l'articulation et la présentation* des comptes, il résulte également de la réponse à la première question qu'il conviendra de choisir une présentation qui mette bien en évidence les relations structurelles et les agrégats dont l'étude de l'évolution passée permet de tirer certaines conclusions quant à leur comportement futur. Ceci conduira dans la plupart des cas à opérer à un niveau d'agrégation relativement bas, éventuellement à établir des comptes par régions économiques plus homogènes, à distinguer par exemple entre zones rurales et zones urbaines, entre les activités des différents groupes ethniques, etc. . . . La tentation est forte pour les spécialistes de pallier l'insuffisance de l'information statistique au moyen d'une agrégation poussée très loin, mais souvent cela se traduit par la perte d'un renseignement qui, noyé dans une masse de renseignements de moindre qualité, devient inutilisable alors que pris isolément il eût pu servir.

7. En conclusion, il convient de lier la fréquence à laquelle sont publiés les travaux de comptabilité nationale et le choix du cadre comptable d'une part aux possibilités de l'appareil statistique, d'autre part aux besoins des utilisateurs responsables de la formulation des plans de développement et des politiques économiques. Cela ne signifie nullement qu'il faille rejeter tout effort de standardisation des cadres comptables sur le plan international. Mais tout en respectant un cadre général commun, chaque pays devrait se sentir libre de porter ses efforts sur telle ou telle série particulièrement utile plutôt que de céder à un engouement pour l'estimation systématique d'agrégats vides de sens. Une réponse plus détaillée à cette seconde question sera tentée dans la deuxième partie de cette note.

Réponse à la troisième question

8. Dans la réponse à la deuxième question traitant de la fréquence des travaux de comptabilité nationale, l'expression

en général le fait des pays dotés d'un appareil statistique assez peu développé.

On étudiera ensuite le cas où la comptabilité ayant atteint un stade plus développé est utilisée pour mesurer les niveaux de vie, étudier les taux de croissance et suivre l'évolution des structures de l'économie au cours du temps. Il s'agit en général de pays où l'appareil statistique, quoique souvent encore assez rudimentaire, permet de calculer – ou tout au moins d'estimer – annuellement un ensemble de séries s'intégrant dans un cadre comptable articulé. Ce cas est à l'heure actuelle celui d'un très grand nombre de pays africains, et celui qui soulève le plus de problèmes.

– On examinera ensuite les utilisations possibles de la comptabilité nationale pour la préparation des plans de développement à long terme.

– Finalement on étudiera l'utilisation des comptes pour la préparation des budgets nationaux, c'est-à-dire les prévisions d'une année sur l'autre.

Dans chacun de ces cas on s'efforcera de mettre en évidence les conséquences qu'entraîne pour l'appareil statistique l'usage que l'on se propose de faire des comptes nationaux, conséquences ayant trait aussi bien à la collecte des statistiques de base qu'au choix de la structure comptable et des séries à calculer.

Section 1

Utilisation d'un premier calcul de comptes nationaux pour l'étude des structures économiques

10. Comme il a été dit plus haut, ce premier exercice s'appuie en général sur un appareil statistique assez déficient, mais est destiné néanmoins à repérer l'importance relative des principaux agrégats de la production et de la dépense. Quoiqu'une grande marge d'incertitude soit admissible à ce stade, il faut se demander quel est l'effort statistique minimum requis si ces comptes doivent servir à un usage quelconque.

Dans la plupart des cas ce sont l'optique-production et l'optique-dépense qui seront utilisées pour arriver d'une manière non indépendante à une estimation du produit total. Un grand nombre de séries seront calculées sur la base d'une estimation *per capita* multipliée par l'effectif du groupe de population correspondant. On peut donc affirmer qu'une estimation

sérieuse de la population totale est une nécessité absolue. Un recensement exhaustif est préférable mais à défaut une enquête par sondage s'impose. Vouloir calculer des comptes nationaux sans connaître avec une certaine précision la population du pays apparaît comme un non-sens.

Etant donné la structure économique des pays africains et l'importance du secteur de subsistance, la principale difficulté sera l'estimation de la population agricole et plus particulièrement vivrière (optique production) et de la consommation privée correspondante (optique dépense). Il est souvent hors de question d'imposer le préalable d'un recensement agricole ou d'enquêtes de consommation étendues dont l'intérêt n'a pas été démontré. A défaut, on s'efforcera de jouer habilement de toutes les séries disponibles et de recouper les estimations de production et de consommation. Des tests de vraisemblance seront établis en comparant par exemple les estimations obtenues avec les normes alimentaires de pays voisins, ou avec des estimations indépendantes obtenues à partir de petites enquêtes de consommation locale, ou encore en vérifiant si les chiffres retenus conduisent à une estimation du nombre moyen de calories disponibles par personne et par jour, qui se situe dans des limites acceptables (feuille de bilan alimentaire).

Enfin dès ce premier stade, tout milite en faveur d'un effort assez important pour l'analyse des dépenses et recettes publiques et la ventilation des importations en catégories d'utilisation finale (biens de consommation, d'équipement et intermédiaires).

11. Parfois, il peut apparaître utile de compléter les renseignements disponibles par des investigations 'légères'. Il s'agit d'obtenir dans le minimum de temps un certain nombre d'informations indispensables pour obtenir des estimations directes ou indirectes et non, il faut le souligner, de remplacer un recensement statistique. En général, une grande partie de ces informations peuvent être obtenues près des services techniques de l'administration centrale. Par exemple, on peut toujours forcer un vétérinaire à donner une estimation du croît du cheptel. Il arrive aussi que ces investigations 'légères' prennent une certaine ampleur. Ainsi, on peut citer la méthode des 'inventaires régionaux', utilisée en Afrique équatoriale par un comptable d'expression française, qui consiste à faire établir par les fonctionnaires de district une série de fiches donnant une foule d'estimations sur les budgets administratifs locaux, sur les

investissements, sur les établissements commerciaux, artisanaux ou industriels, etc. . . . Dans un autre pays, le Soudan, le Service de Statistique avait envoyé dans les provinces quelques 'field inspectors' pour recueillir des informations sur les prix, sur la formation du capital et sur les consommations familiales. Une enquête légère, par quota, portant sur quelques centaines de familles, avait pu ainsi être réalisée en quelques mois.

12. De telles investigations sont certainement utiles mais risquent de ne pas être très payantes et c'est pourquoi l'effort du spécialiste devrait porter essentiellement sur les comptes ou les séries pour lesquels les données de base permettent d'arriver à des résultats plus probants: ce sont le compte du secteur public, le compte extérieur, la formation de capital fixe, les comptes de secteur pour certaines industries particulièrement importantes et enfin des tableaux ressources/emplois pour les principaux produits. De plus, il apparaît utile de publier toutes les séries ou comptes partiels reposant sur des bases sûres même à un niveau d'agrégation assez bas, plutôt que de livrer à l'utilisateur uniquement des estimations globales. Finalement, est-il besoin d'ajouter qu'on attendrait normalement du comptable national qu'il donne dans ses publications les indications nécessaires à l'utilisateur pour distinguer les estimations sûres de celles qui le sont moins. Cette précaution n'empêchera sans doute pas les agrégats publiés d'acquérir très rapidement près du public 'l'autorité de la chose écrite'. Néanmoins une attitude scrupuleuse de l'auteur lui vaudra dans l'immédiat des satisfactions d'honnêteté intellectuelle et plus tard, qui sait, une réputation de sagesse quand son successeur établira une nouvelle série de comptes foncièrement différente.

Section 2

Utilisation des séries chronologiques de comptes nationaux pour l'étude de l'évolution des structures

13. Si l'on imagine un pays où un premier calcul de comptes nationaux a été effectué, il est tentant pour le comptable national de vouloir suivre dans le temps l'évolution des principaux agrégats. Telle est, il faut le souligner, en Afrique, l'utilisation la plus courante des comptes nationaux dans les pays disposant d'un comptable national. On citera en particulier les pays où il est de tradition de publier, à l'occasion de la présentation du budget, une image de la vie économique du pays au cours de

l'année écoulée: 'economic survey' des pays d'expression anglaise. Dans d'autres pays on voit se multiplier des publications intitulées 'tableaux économiques' et il n'est pas rare, du moins chez ceux qui sont les mieux outillés, d'y trouver des séries chronologiques portant sur les agrégats de comptabilité nationale.

14. On peut s'étonner de trouver tant de séries annuelles publiées par des pays dont l'appareil statistique est encore modeste. Il faut remarquer à ce sujet que la répétition même du calcul d'agrégats, d'une année à l'autre, est une opération relativement plus facile que la publication du premier ensemble de comptes. Le proverbe qui veut que 'seul le premier coûte' est certainement valable en comptabilité. Après la première année, les sentiers sont tout tracés dans la chasse au renseignement. Le comptable sait où se trouve le renseignement, sous quelle forme il s'y trouve, à quelle époque il est disponible. Bien mieux, pour peu que notre chasseur veuille s'organiser, des automatismes sont créés et tel ou tel service administratif prendra l'habitude d'envoyer chaque mois, chaque trimestre ou chaque année un rapport où la section de comptabilité nationale trouvera des séries consistantes dans le temps.

Même en admettant que certaines séries soient douteuses, d'autres sont plus valables et qui ne voit l'avantage d'organiser ainsi une collecte systématique, d'une année à l'autre, pour créer de véritables archives de renseignements pouvant servir à tout moment à l'étude de séries rétrospectives? L'argument prend toute sa valeur si l'on imagine la situation inverse, c'est-à-dire celle où le comptable national renoncerait à une collecte annuelle de renseignements, et après un premier calcul, attendrait cinq ans pour mettre à jour les séries statistiques. On imagine assez bien toutes les difficultés, et peut-être les déboires, qui l'attendraient. En premier lieu, il lui faudrait recommencer les travaux d'approche auprès de nombreuses administrations où l'on aurait perdu trace de son premier passage. Plus grave, certaines administrations ayant changé de titulaire ou de structure pourraient avoir cessé de collecter l'information demandée. Le plus souvent, il serait très difficile de trouver des séries consistantes, le mode de collecte et de présentation ayant varié pour les besoins internes de l'administration intéressée. La *collecte annuelle* paraît ainsi s'imposer pour des raisons de 'logistique', c'est-à-dire en raison de la simplification considérable qu'elle apporte au travail du comptable national.

Est-ce à dire que la *publication annuelle* des calculs soit aussi recommandable ? La réponse à cette question dépend essentiellement de la valeur de l'information et, partant, de l'appareil statistique qui a servi à l'établir. C'est à dire qu'on est dans un domaine où il faut avancer avec prudence. La *publication annuelle d'une série statistique ne peut avoir de sens que si les variations annuelles montrées par les chiffres sont significatives*. Le sont-elles pour toutes les séries dans tous les pays africains ? Evidemment non. Quelques exemples, choisis en raison de leur généralité, illustreront ce point.

15. La production agricole brute, comme on l'a vu dans la section précédente, est établie dans la plupart des pays à partir de deux sources, d'une part des estimations faites par les services agricoles, de l'autre des résultats d'enquêtes de ménage. Essayons d'imaginer ce que peuvent être les variations de ces deux séries dans le temps.

16. En ce qui concerne les estimations de production faites par les services agricoles, seules sont suivies avec précision d'une année à l'autre celles qui se rapportent à des cultures entièrement exportées (café - cacao) ou celles qui sont basées sur des *mésures* de superficie et de rendement. En agriculture de type européen, s'y ajoutent les récoltes connues par déclaration. Pour le reste, que sait-on ? Il semble que d'une manière générale, les superficies ne soient pas trop mal connues. Encore faut-il faire une distinction entre les cultures irriguées cadastrées, où les variations de superficie peuvent être bien connues et les cultures itinérantes ou l'on admet que la superficie varie d'une année à l'autre, comme les chiffres de la population. Malheureusement, les variations de rendement sont beaucoup moins bien saisies. Dès qu'on quitte les zones irriguées et les zones humides forestières, la fréquence et le volume des pluies jouent un rôle fondamental dans une agriculture livrée sans correctif aux aléas des facteurs climatiques. En particulier, les fluctuations des rendements de céréales dans les zones de savane et les zones sahéliennes sont aussi célèbres que mal mesurées. Dans ces conditions, les variations annuelles reflétées par les estimations des services agricoles relèvent plus de la psychologie sociale que de l'objectivité. Ainsi, si les autorités prévoient une 'soudure' difficile, c'est-à-dire si la récolte est jugée trop maigre pour permettre d'atteindre sans tension des prix la récolte suivante, les autortiés auront tendance à sous-estimer fortement la production

par rapport à l'année précédente en guise de cri d'alarme. Le comptable national, s'il enregistre cette variation, ne fera que se conformer à l'alarmisme officiel mais ne fournira en aucune façon une base objective de jugement. Ainsi, tant qu'on n'aura pas une base sérieuse pour mesurer les variations annuelles des rendements, la comptabilité nationale ne peut être considérée comme un baromètre de l'optimisme ou du pessimisme des milieux officiels. Vienne le jour où des mesures sérieuses des fluctuations du rendement seront observées, il est inévitable qu'une discontinuité profonde apparaisse dans les séries chronologiques.

17. D'autre part, qu'on prenne l'optique de la production ou celle de la dépense, de nombreuses séries sont établies à partir de consommation par personne multipliée par l'effectif d'un groupe de population. Citons par exemple la production de tubercules en forêt tropicale humide, la production de légumes, la production animale, une grande partie de la production forestière (bois de feu et construction de cases), la pêche, une grande partie des transports (pour localiser la destination finale des produits importés), la production artisanale, et d'une manière générale de nombreux services. Il serait intéressant de connaître de pays à pays le pourcentage de produit intérieur brut calculé de cette façon. Au Soudan, environ 70% du produit intérieur brut reposent soit sur des estimations des services agricoles (20%), soit sur des estimations par tête (50%). Il est donc fondamental de se demander dans quelle mesure on peut suivre ces dernières d'une année à l'autre.

Tout d'abord il faut éliminer une croyance parfois exprimée, à savoir que les consommations varieraient peu en économie sous-développée. Or la production agricole, par définition, est soumise à des aléas climatiques considérables (crues du Nil, volume et époque des précipitations, etc. . . .) et que de ce fait il faut bien que les consommations varient. Précisément, c'est un des phénomènes les plus mal connus que la variation des consommations en économie de subsistance, mais toutes les rares enquêtes faites sur ce sujet montrent que le consommateur réagit vivement à une variation de sa propre production. Si l'on en croit les statistiques indiennes, l'élasticité de la consommation par rapport au revenu (directement lié au niveau de production en économie rurale) est du même ordre en brousse qu'en ville, c'est-à-dire très forte pour les produits de base (céréales, etc. . . .) pour les faibles revenus.

Ceci étant, pour mesurer les variations annuelles, il faudrait un système approprié d'enquêtes de ménage menées de façon continue et une bonne statistique des mouvements annuels de la population, c'est-à-dire non seulement de la croissance, mais aussi des migrations internes et externes. Ce seul énoncé des conditions nécessaires suffit à affirmer qu'aucun état africain, présentement, n'est capable de donner une série continue d'agrégats basés sur des estimations par tête tirées d'enquêtes de ménage. Autrement dit cette méthode, commode pour effectuer un premier calcul de comptabilité, ne l'est guère pour suivre les variations annuelles. Il faut donc, encore une fois, conclure que toute statistique annuelle est dangereuse. En admettant que les consommations par tête soient connues et suivies (ce qui suppose un énorme appareil d'enquêtes, tel que celui en réalisation en RAU et Ghana), il reste l'inconnu des chiffres de population auquel ces consommations par tête sont multipliées. Ici encore, vienne un nouveau recensement de population, et toutes les séries annuelles précédentes seront caduques, comme on l'a vu récemment dans un pays africain.

18. Chemin faisant, nous avons fait un certain nombre de constatations. Sans doute pourrait-on les résumer avant d'examiner les conclusions qu'on peut en tirer :

- (i) Il est avantageux, voire indispensable, d'organiser une collecte annuelle de renseignements, de manière à fournir à la section de comptabilité nationale une bonne source d'archives.
- (ii) Dans la plupart des pays africains, les estimations de production agricole ne peuvent donner une image des variations annuelles.
- (iii) Il est pratiquement impossible de suivre annuellement les agrégats basés sur des estimations par tête, tant à cause de la difficulté de mesurer chaque année les consommations et la production par tête qu'à cause de l'incertitude qui s'attache nécessairement aux effectifs des groupes de population correspondants.

19. De cet examen, que peut-on conclure ? Il semble qu'il faille introduire ici une double distinction :

– d'une part, du point de vue de l'utilisateur, c'est-à-dire de l'économiste qui veut rendre compte d'année en année, dans une 'economic survey', des variations de l'économie, ce qui

compte est évidemment la question: les variations annuelles sont-elles ou non significatives?

— d'autre part, du point de vue du producteur des comptes, c'est-à-dire du statisticien qui se sert de la comptabilité comme d'un instrument pour améliorer ses statistiques, il est important de se demander si l'on peut ou non améliorer la valeur d'une série d'année en année. Comme on le verra, cette optique ne coïncide pas nécessairement avec la précédente.

Le point de vue de l'utilisateur des comptes

20. Plaçons-nous d'abord du point de vue de l'utilisateur. Il est évident que, pour lui simplifier la tâche, le comptable national doit soigneusement distinguer, dans les séries annuelles dont — nous le supposons — il organise la collecte de manière systématique, celles dont les variations annuelles sont significatives — et les autres. En pratique, dans la plupart des pays africains, les premières se limitent aux productions minérales et manufacturières, une partie des transports (statistiques des chemins de fer), une partie de la construction et des travaux publics, les services suffisamment centralisés tels que les banques ou l'éducation, les comptes gouvernementaux, et du côté 'dépense' certaines consommations des ménages (produits importés, électricité, éducation, cinéma, etc. . . .), les dépenses des gouvernements et l'essentiel des investissements (à partir des importations). Il n'est d'ailleurs pas si commode de présenter une description annuelle de toutes les dépenses des organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux. A ce sujet, un grand progrès serait de mécaniser le dépouillement annuel des comptes gouvernementaux, par cartes perforées,¹ de manière à donner une image économique et fonctionnelle des revenus et des dépenses.

21. Cependant il resterait une lacune considérable: l'impossibilité d'établir les variations annuelles de la plupart des agrégats, à savoir:

- (i) le produit intérieur brut
- (ii) la part dans le produit intérieur brut de:
 - l'agriculture, l'élevage, les forêts, les pêches;
 - la production du secteur transport et distribution;
 - la production artisanale;

¹ ou même sur ordinateur électronique, comme cela était effectué à Léopoldville.

- la production des activités de construction;
- les services.

(iii) du côté dépenses,

la répartition des dépenses de ménage, sauf quelques catégories déjà citées (électricité, éducation, etc. . .)

22. Pour combler ces lacunes, c'est-à-dire connaître les variations annuelles de ces agrégats, c'est l'opinion des auteurs qu'il faudra attendre un profond remaniement de l'économie et de l'appareil statistique. Pour justifier cette assertion, il faut faire une double remarque. D'une part, la grande source bon marché d'information pour l'établissement de comptes annuels est et restera les statistiques qui sont un sous-produit d'activité administrative et fiscale (en y incluant les enquêtes par déclaration faites auprès d'un public lettré). Or, en Afrique, dans le secteur traditionnel et en tout cas dans le secteur agricole coutumier, la seule source valable d'information est constituée par les enquêtes réalisées par des enquêteurs spécialement formés, qui mesurent et relèvent eux-mêmes les données. Ces enquêtes 'par enquêteurs' sont et resteront trop coûteuses pour être indéfiniment répétées. Ainsi, il est possible une année déterminée de faire une enquête 'par enquêteurs' sur l'activité des transports routiers, sur la production agricole, sur les services ménagers, etc. . . . Il serait beaucoup trop coûteux de la répéter annuellement. Il ne faut pas davantage compter sur des enquêtes de ménage annuelles pour tourner la difficulté et obtenir les agrégats par l'optique-dépense, car il restera l'obstacle redoutable de connaître chaque année l'effectif et la répartition de la population. Il ne faut donc pas se leurrer: la connaissance des variations annuelles des grands agrégats ne sera possible que lorsque l'appareil fiscal des pays africains et les méthodes d'enquêtes (par déclaration plutôt que par enquêteurs) seront analogues à ce qu'on peut voir dans les économies développées.

La deuxième remarque est qu'à ce stade bien des problèmes d'évaluation se seront profondément transformés et que, par exemple, les auto-consommations et les productions artisanales, qui seront toujours aussi difficiles à exclure parce qu'échappant aux statistiques fiscales, seront devenues marginales dans l'économie et par conséquent n'affecteront pas dans la même mesure les variations annuelles d'agrégats.

23. Ainsi, le fameux problème des estimations annuelles des activités de subsistance ne peut se résoudre et ne se résoudra pas par des enquêtes géantes et répétées sur les ménages. On verra plus loin qu'il ne faut pas en conclure que ces enquêtes sont inutiles, mais il ne faut pas en espérer une comptabilité annuelle utilisable par l'économiste. Il y a au contraire gros à parier que l'obtention d'agrégats annuels sur l'agriculture sera réalisée, en Afrique comme en Europe, à partir (a) d'estimations de production par les services agricoles; (b) d'estimations fiscales. Autant dire qu'il faudra attendre une modernisation importante de l'agriculture.

24. Pour en finir avec l'utilisateur actuel des comptes, force lui sera donc, sauf dans les économies les plus avancées, d'une part de se contenter de comptes annuels incomplets – d'autre part, pour analyser les changements de structure d'ensemble, d'attendre la répétition de grandes enquêtes coûteuses telles que recensements de la population et de l'agriculture. S'il faut en tirer une conclusion, ce n'est pas qu'il faut renoncer à suivre dans ce temps les changements de structure des économies africaines, mais qu'il faut au contraire, en raison du rythme rapide du changement de ces économies, mener de grandes enquêtes plus fréquentes. Abandonnant le rythme annuel qui s'avère au-dessus des moyens de la plupart des pays, il serait bon de recommander en Afrique, et surtout dans les régions en voie rapide de transformation, que les recensements agricoles et surtout de population suivent le rythme des plans de développement. Ceci pourrait par exemple se traduire par une mise à jour par sondage effectuée entre deux recensements décennaux. Telle est, en définitive, la seule mesure efficace qui s'imposerait pour suivre les changements de structure des économies africaines dans le temps.

25. Comme on l'a dit plus haut, la distinction qui intéresse le producteur des comptes est celle qui sépare les séries pouvant être améliorées d'une façon continue de celles dont l'amélioration nécessite un effort statistique trop coûteux pour être continu. Certaines séries se rangent dans la même catégorie pour tous les pays, telles par exemple:

- séries à amélioration continue: commerce extérieur, comptes gouvernementaux, transports ferroviaires, aériens, maritimes, production industrielle, etc. . . .

- séries à amélioration discontinue: production agricole de type coutumier, production artisanale.

La distinction étant purement opérationnelle, c'est à chaque comptable national de dresser une liste actuelle des séries tombant dans chaque catégorie. Mais à quoi servira la distinction? Essentiellement à organiser un plan de travail pour la section de comptabilité.

26. Dans le cas des séries susceptibles d'amélioration continue, le travail de la section comporte deux aspects:

- (i) organiser la collecte de manière systématique et régulière, en cherchant chaque année à améliorer les renseignements recueillis.
- (ii) s'efforcer tous les ans de réviser les renseignements des années antérieures au vu des améliorations apportées; en un mot essayer de tenir à jour des séries chronologiques consistantes et annuelles.

27. Un domaine très délicat est celui des prix qui devraient entrer le plus tôt possible, en dépit des difficultés conceptuelles et de mesure, dans le champ des séries à amélioration continue. Ceci ne peut se faire que si les relevés sont effectués par un corps d'enquêteurs spécialisés permanents à la disposition des services centraux de statistique. Il n'est pas douteux que l'utilité de séries de prix homogènes, soit au producteur, soit au détail, soit en gros, justifie à elle seule la création d'un corps permanent d'enquêteurs. Sans vouloir entrer ici dans le problème de la déflation des séries, on peut dire que les relevés de prix sont actuellement insuffisants dans un grand nombre de pays africains, et qu'il faut inscrire ces relevés parmi les priorités les plus grandes.

28. Dans le cas des séries à amélioration discontinue, il faudra distinguer souvent plusieurs sortes de renseignements: ainsi dans le cas d'une estimation par tête à multiplier, pour obtenir un agrégat, par un effectif de population, il peut arriver qu'on ait avantage à poursuivre annuellement et à améliorer constamment l'estimation par tête, alors que l'effectif du groupe de population ne peut être obtenu que pour les années de recensement. De toute façon - et ceci est la différence avec les séries à amélioration continue - le comptable national ne cherchera pas à réviser les agrégats antérieurs sur une base

annuelle, mais seulement pour les années où tous les renseignements nécessaires sont disponibles (années de recensement de la population par exemple).

29. Qu'en est-il, en particulier, des estimations de consommation par tête et d'une manière générale des nombreux renseignements collectés dans les ménages (services, coût des constructions, etc. . .)? On serait tenté de les mettre dans les séries à amélioration discontinue, puisque de toute façon il s'agit de moyennes par tête qu'on ne peut multiplier par le groupe de population correspondant que pour les années de recensement. C'est l'opinion des auteurs que ce classement serait regrettable pour des raisons de méthode. Il faut en effet se convaincre qu'une enquête isolée sur la consommation et les dépenses des ménages risque fort d'être déficiente. C'est par une amélioration continue et inlassablement répétée des enquêtes de ménage qu'on arrivera à saisir en Afrique – non pas les variations annuelles – mais l'ordre de grandeur absolue des consommations et dépenses par tête. Etant donné le rôle fondamental de ces informations pour saisir les structures mêmes des économies africaines, on ne saurait donc qu'encourager la généralisation des enquêtes de ménage en Afrique. Cela peut se traduire, comme au Ghana, par une enquête nationale annuelle sur les ménages ou, comme dans les projets du Soudan, par une enquête rotative qui couvrira le pays entier en cinq ans. On peut discuter des avantages ou des inconvénients des formules possibles, mais un fait est certain: seuls les pays disposant d'un corps d'enquêteurs permanents entraînés aux enquêtes de ménage pourront se prévaloir de connaître les ordres de grandeur des consommations par tête.

Conclusion

30. Il peut être bon de résumer, en les rapprochant, les conclusions de l'utilisateur et du producteur des comptes. Pour de longues années à venir, les agrégats de comptabilité nationale africaine reposeront sur les comptes combinés de production et de dépense. Dans les pays où les estimations agricoles ne sont pas dignes de foi, la production (égale à la consommation) de subsistance devra être établie à l'aide des estimations par sondage de consommation et de dépense par tête multipliée par l'effectif des groupes de population correspondants.

31. Première conclusion, l'évolution de la plupart des agré-

gats ne peut être suivie que les années de recensement de population. On a donc avantage à tenir des recensements rapprochés.

32. Deuxième conclusion : il est essentiel d'obtenir de bons ordres de grandeur de consommation et de dépense par tête, et ceci suppose une politique audacieuse d'enquêtes de ménage, poursuivies par un corps d'enquêteurs permanents et spécialement entraînés.

33. Troisième conclusion : s'il est illusoire de tenir des comptes annuels complets, tant le producteur que l'utilisateur trouveront leur avantage dans une collecte continue (mensuelle, trimestrielle, annuelle) d'un grand nombre des séries. Le producteur verra sa tâche grandement facilitée d'année en année par l'automatisme des relevés, l'utilisateur pourra disposer de séries chronologiques en amélioration continue; si partielles soient-elles, ces séries pourront éclairer dans une grande mesure l'évolution de certains secteurs de l'économie.

Section 3

Utilisation de la comptabilité pour l'établissement des plans de développement

34. Le problème de l'utilisation des renseignements comptables à la préparation des plans de développement est un problème difficile. Pour commencer, il n'existe pas de méthode unique pour la préparation d'un plan. Une planification centrale et autoritaire n'a par exemple que peu de points communs avec une planification de type libéral ne couvrant que les investissements publics. Il est donc hors de question de proposer une manière unique de traiter la comptabilité en vue de répondre aux besoins des planificateurs. Il est à ce propos permis de se poser une question : est-ce à l'utilisateur de chiffres de déterminer avec exactitude quel doit être le travail du statisticien ? Poussée à l'extrême, une telle doctrine deviendrait vite dangereuse et risquerait de conduire à des biais systématiques aussi bien dans la conception que dans la réalisation des travaux statistiques, mais il est raisonnable de dire qu'en Afrique, où les ressources financières et en personnel qui peuvent être mises à la disposition de ces recherches sont extrêmement limitées, il convient de rechercher la meilleure coordination possible entre les travaux qu'effectue le comptable national et les besoins des planificateurs.

Par ailleurs, il est difficile de trouver des conditions plus défavorables que celles de pays en voie de développement pour tirer des leçons de passé des enseignements sur l'avenir. Qui dit développement dit changement, et changements profonds, bouleversant les structures sociales et économiques, modifiant les choix des consommateurs, multipliant les techniques nouvelles, etc. . . . Ceci étant, il demeure un fait que les économistes chargés de la préparation des plans de développement doivent utiliser *inter alia* les renseignements fournis par la comptabilité nationale.

35. On peut classer les renseignements que le planificateur est tenté de demander à la comptabilité nationale en deux groupes:

(1) Une connaissance aussi exacte que possible des structures économiques à une époque donnée.

(2) Un certain nombre de coefficients 'dynamiques' permettant la construction d'un (ou plusieurs) modèles, ayant des chances 'raisonnables' d'encadrer la réalité à venir.

Examinons à la lumière de ce qui a été dit précédemment dans cette note les implications de cette classification pour le travail du comptable national.

Connaissance des structures au temps t

36. Une connaissance aussi exacte que possible des structures économiques implique comme on l'a vu dans la Section 2 un certain nombre d'investigations statistiques de grande envergure: recensement démographique pour commencer, ou tout au moins mise à jour au moyen d'une enquête sérieuse par sondage des données du dernier recensement disponible – si possible, une enquête agricole ou une enquête de consommation ou de préférence les deux – une analyse poussée des transactions gouvernementales – une ventilation détaillée des importations par catégorie d'utilisation finale, le tout combiné (comme il a été dit précédemment) avec un ensemble d'estimations par tête dont l'amélioration continue aura été poursuivie durant les années précédentes.

37. La présentation des comptes devra par ailleurs être telle que toutes les informations qu'ils recouvrent apparaissent au grand jour et ne soient pas dissimulées au sein d'agrégats difficiles à interpréter. Si par exemple certains comptes ou certaines séries peuvent être donnés par ethnie, ou en distin-

quant entre zone rurale et zone urbaine, il conviendra de le faire. Egalement souhaitables seraient :

- une subdivision des comptes par sous-régions géographiques plus homogènes (zone de forêt, zone de savane, etc. . . .)
- une analyse de la consommation par produits distinguant entre auto-consommation, consommation de produits importés et consommation de produits locaux commercialisés.
- une ventilation du produit ajouté par secteur par coût des facteurs, ou tout au moins les salaires payés par secteur.
- une ventilation des principales catégories de biens d'équipement par origine (production intérieure ou importations).

La liste pourrait être allongée indéfiniment. La conclusion à tirer de ce qui vient d'être dit est que le comptable national ne doit pas craindre d'étaler toutes ses richesses.

38. Enfin la connaissance aussi détaillée que possible des structures économiques à une époque donnée en vue de la préparation de plans conduit à examiner l'utilité de techniques particulières que certains pays africains ont d'ailleurs déjà commencé à utiliser.

La première technique concerne la comptabilité d'inventaires telle que la recommande le système français. C'est l'opinion des auteurs de cette note que des inventaires généralisés constituent un apport certain à la fois pour le comptable national et pour le planificateur. Inventaires des agents (entreprises, collectivités locales, etc. . . .), de la main-d'oeuvre et des équipements sont les premiers qui viennent à l'esprit, et certainement parmi les plus utiles. Il y aurait d'ailleurs intérêt à régionaliser les inventaires de manière à localiser les agents et les équipements (fiches de district).

39. La deuxième technique concerne l'établissement de tableaux entrées-sorties (input/output) pour un certain nombre de secteurs. Il a été souvent répété que dans les pays aux structures économiques peu diversifiées la partie la plus intéressante de tels tableaux, à savoir les relations inter-industrielles, restait désespérément vide et qu'en conséquence il n'était pas rentable d'investir une somme d'efforts considérables dans la construction de tels tableaux. Pour commencer, la simplicité même des structures économiques permet de construire ces tableaux sans

grande difficulté. Ensuite, il n'est pas inutile de constater la non-existence même d'un réseau complexe de relations inter-industrielles. Le but même du développement économique est précisément de diversifier les structures, et seule une analyse input/output permettra d'observer le phénomène. Enfin les tableaux input/output permettent de dériver au moyen de techniques appropriées¹ le coût cumulé de la demande finale. Cette analyse qui permet de relier directement la demande finale à l'origine des ressources en termes de valeur ajoutée par secteur fournit un test de cohérence supplémentaire pour le planificateur.

Reste évidemment à décider le nombre de secteurs qu'il conviendrait de distinguer, et à quelle fréquence l'exercice devrait être répété. Sans prétendre répondre à ces questions d'une manière définitive, il semble qu'une ventilation aussi détaillée que possible soit préférable à un trop haut niveau d'agrégation, et qu'en tout état de cause l'exercice ne devrait être répété qu'à l'occasion de nouveaux recensements ou de nouvelles enquêtes fournissant une base solide pour la révision des tableaux. Entre temps, une comptabilité 'produits par secteur ou industrie' devrait suffire à l'observation des phénomènes qui intéressent le planificateur.

Recherche de coefficients 'dynamiques'

4. Si l'utilité de la comptabilité nationale pour le repérage des structures apparaît clairement, il est beaucoup plus difficile de se prononcer sur son utilité pour le calcul de coefficients dynamiques permettant l'élaboration de modèles. Certaines remarques liminaires s'imposent:

(a) Les coefficients dynamiques ne pouvant résulter que du rapprochement de comptes pour deux ou plusieurs années, la comparaison devrait porter nécessairement sur les années décrites dans la Section 2 comme années de référence pour la comptabilité (Années de recensements et d'enquêtes, par opposition aux années intermédiaires où une 'mise à jour' des comptes est seule recherchée).

(b) Le calcul de séries à prix constants est une condition *sine qua non* pour le calcul de ces coefficients.

La déflation des dépenses finales, quoique posant de nom-

¹ Voir *Etude sur la situation économique de l'Europe en 1957*, Commission Economique pour l'Europe, Nations Unies, Genève 1958, Chapitre III: 'Dépense et Production en Europe occidentale'.

breux et très difficiles problèmes dans des pays où l'interpénétration des marchés n'est pas réalisée, apparaît au stade actuel la plus logique et la plus facile.

Supposant maintenant que le planificateur dispose d'une série de comptes nationaux, établis pour des années de référence, c'est-à-dire sur des bases relativement solides, et exprimés dans un système de prix communs, quel usage peut-il en faire pour l'étude de l'évolution (et non plus cette fois des structures) de l'économie ?

41. La première idée qui vient à l'esprit est celle d'une analyse de l'évolution de la consommation privée en fonction des ressources. Dériver brutalement des coefficients d'élasticité du rapprochement d'agrégats par produits risquerait de conduire à des résultats vides de sens. Une analyse de la demande suppose en effet isolés un minimum de facteurs influençant cette demande, tels que le niveau du revenu, le degré d'urbanisation, la taille du ménage, le statut social ou professionnel du chef de ménage, etc. . . . La comptabilité nationale ne saurait prétendre isoler l'influence de chacun de ces facteurs. Il conviendra de s'appuyer sur des enquêtes de consommation, qui d'ailleurs auront dans bien des cas servi de base au calcul des agrégats. Mais on peut conclure dès maintenant que la distinction dans les comptes entre consommation des zones rurales et consommation des zones urbaines accroîtra énormément l'utilité des agrégats pour une telle étude. On pourrait même aller jusqu'à proposer que les données tirées des enquêtes de consommation soient reproduites séparément, en annexe des comptes, et que le passage de ces résultats au calcul des agrégats soit clairement indiqué. Il est préférable par ailleurs de rapporter la consommation privée aux revenus disponibles des particuliers plutôt qu'à l'ensemble du revenu national. Cela suppose que le compte d'affectation des ménages soit établi.

42. Du côté de la production, la comptabilité permettra, à supposer que l'on dispose d'une répartition du produit et des investissements par secteur, de dériver des coefficients marginaux investissement/accroissement du produit qui peuvent être d'une certaine utilité.

43. Enfin les agrégats permettront le calcul de certains coefficients tels que la propension à consommer des importations, le multiplicateur des exportations et des investissements, etc. . . . Sans prétendre attacher une signification trop grande à

ces coefficients, leur utilité n'en apparaît pas moins certaine pour le planificateur.

Les matrices entrées-sorties permettent par ailleurs la réconciliation au sein d'un tableau unique d'hypothèses diverses concernant l'évolution de la demande finale et celle de la production par secteur (cf. para. 39 ci-dessus).

44. Une dernière remarque s'impose ici: l'un des problèmes les plus importants à résoudre pour la planification du développement des économies africaines, est celui de la planification de la main d'oeuvre, par niveau d'éducation, par degré de qualification et par industrie. Il n'apparaît pas clairement aux auteurs de cette note quelles sont les techniques qui permettraient de relier l'évolution du produit à celle de la qualification de la main d'oeuvre et, d'une manière plus générale, à celle du niveau d'éducation.

Section 4

Utilisation de la comptabilité nationale pour les prévisions à court terme (Préparation des budgets économiques)

Les comptes nationaux constituent l'instrument idéal pour s'assurer de la cohérence des diverses hypothèses faites à un instant donné concernant l'évolution de l'économie. Appliqués aux changements d'une année sur l'autre, ils permettent en particulier de déterminer quelles sont les mesures à prendre pour assurer l'équilibre des ressources et des emplois, équilibre qui se ramène finalement à celui de l'épargne et de l'investissement considérés ex-ante. Il ne faudrait pas en conclure que dans ce cas plus que dans celui des projections à long terme, les comptes sont doués d'un pouvoir prévisionnel quelconque. Les résultats finals ne seront pas meilleurs que les hypothèses qui auront été retenues au départ. Mais il se trouve justement que la courte période sur laquelle porte la projection (1 an) permet d'adopter des hypothèses qui simplifient grandement le travail, telles qu'une productivité constante dans les différents secteurs. De la même façon il est possible d'introduire dans le système d'autres hypothèses qui, parce que portant sur une période aussi courte, ont des chances raisonnables d'être vérifiées, alors qu'elles seraient extrêmement difficiles à formuler pour une période plus longue. Tel est le cas par exemple des hypothèses concernant l'évolution des termes de l'échange et sa répercussion sur les prix intérieurs, l'évolution des taux de salaire, etc. . . .

Ces hypothèses de base étant retenues, l'étude de l'équilibre ex-ante de l'épargne et de l'investissement nécessite l'étude de l'évolution probable d'un certain nombre de comptes, à savoir le compte extérieur et les comptes d'affectation des ménages, des corporations et des administrations. Le compte d'affectation des ménages en particulier permettra d'isoler l'épargne des particuliers. Ceci constitue certainement la partie la plus difficile et la plus dangereuse de l'exercice. Il est probable que dans beaucoup de pays une estimation directe de l'épargne des particuliers se révélera impossible, et qu'il faudra se contenter d'une estimation par différence. Dans les pays où cette épargne joue un rôle important, cette manière de procéder risque de réduire considérablement la valeur des prévisions.

Une autre des tâches sera d'évaluer le contenu en importations de l'accroissement de la demande finale. A cet égard la distinction des biens importés et des biens produits localement dans les tableaux donnant la composition des investissements et de la consommation privée par catégories de biens apparaît indispensable.

Il est donc permis de dire que, moyennant une articulation appropriée et en se basant sur des hypothèses ayant des chances raisonnables de se réaliser, les comptes nationaux permettent de s'assurer de la cohérence de la politique économique du moment, qu'elle se traduise ex-ante par l'équilibre ou le déséquilibre des ressources et des emplois.